
Note complémentaire à l'article « les origines du terme Chelléen »

Conférence du 12 juin 1959 par André Clément.

Notre éminent confrère M. Franck Bourdier ayant bien voulu s'intéresser à notre article (Bulletin SAHC. 1958 n° 5 p. 3/19) et il m'a fait remarquer que c'est sans doute d'Acy qui a incité G. de Mortillet à créer le terme « Chelléen ». Mais je pense qu'il est plus simple de reprendre les éléments mêmes dans la somme de connaissances que constitue, publié sous la direction de M. Bourdier, le fascicule 4b « Lexique stratigraphique International - Europe - Quaternaire - France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg » publié par le CNRS en 1957.

Article Chelléen - p. 22 - « ...Ernest d'Acy ayant prétendu à la suite de déclarations contestables d'ouvriers que le Moustérien et l'Acheuléen étaient mélangés dans les graviers de Saint-Acheul G. de Mortillet crut bien faire en remplaçant le terme Acheuléen par celui de Chelléen. Le gisement de Chelles étant supposé plus pur que celui de Saint-Acheul ».

Article Quaternaire - p. 121. En 1878 d'Acy prétend que le gisement de Saint-Acheul présente un mélange d'Acheulein et de Moustérien, tandis que celui de Chelles ne comporterait pas de Moustérien ; Mortillet accepte alors le terme Chelléen pour désigner la plus ancienne des industries paléolithiques, mais propose en 1886 le maintien de l'Acheuléen pour désigner une industrie intermédiaire entre le Chelléen et le Moustérien.

Il est possible que cette position de d'Acy ait une quelconque influence sur G. de Mortillet, mais à ma connaissance aucun élément concret ne le confirme. Les dates doivent être rappelées : première visite de de Mortillet à Chelles après le 18 novembre 1877 (annexe C de l'étude), ouverture du Congrès International des Sciences Anthropologiques le 16 août 1878. Mais entre temps l'exposition des Sciences Anthropologiques avait été ouverte et son catalogue paru (n° 25 de la bibliographie) et là, l'adjectif chelléen était bien utilisé. C'est là, la première fois qu'il a été employé. Quelques mois avant G. de Mortillet ignorait tout de Chelles et, par suite, son gisement.

Mais le lexique de M. Bourdier mérite une grande audience par les chercheurs, les curieux mêmes. Ils y trouveront synthétisés, tous les grands gisements quaternaires avec leurs stratigraphies géologiques, paléontologiques, archéologiques. Leur histoire et aussi les vicissitudes des différentes désignations qui leur furent données sont rappelées de façon fort détaillée. Chelles y est plus spécialement traité aux p. 22 et 23 (chelléen).

Et, dirais-je, cela n'a pas été la moindre de mes surprises d'y apprendre que Chelles n'était pas simplement la racine de Chellois et de chelléen mais aussi de « chellésien ».

Article quaternaire - p. 112 - « À titre de curiosité, mentionnons la classification climatique de Piette (s.d.) dans laquelle le Chellésien (chelléen) correspondait au Calidaire (période du début du Quaternaire) et l'Acheolien (Acheuléen) au Frigidaire, début du refroidissement climatique ; le Mostérien (Moustérien) était contemporain du Niphétique (du grec niphei : il neige). Ce Niphétique et le Glyptique ou Paléolithique supérieur, constituait la Période éolienne ou période frigoraire ».

C'est là une des nombreuses tribulations des chronologies qui ont été créées depuis cent années.